

Réf: Dossier N° 074866

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BANDAMA GOLD »

Siège social Abidjan, Cocody, 2 PLATEAUX VALLONS, Lot 1619,
Ilot 155

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/01/2022 , et enregistrés au le 26/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BANDAMA GOLD »

Objet :

- Import, export
- Logistique, construction, trading, application de produits, services divers
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 20,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, 2 PLATEAUX VALLONS, Lot 1619,
Ilot 155

Dirigeant(s) : M ABOUKAN DESIRE MAURICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00906 du 16/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°05768/GTCA/RC/2022 du 16/02/2022

